

Charte d'information du réseau des investigateurs du Collège des Enseignants de Médecine Générale (CEMG)

ARTICLE 1 : Engagement

Le réseau régional recherche de médecins généralistes investigateurs du Nord Pas de Calais est une nécessité pour disposer et promouvoir une recherche clinique de qualité en soins primaires. L'adhésion au réseau régional recherche est un engagement à respecter les principes définis dans la charte.

Les responsables **du réseau régional recherche s'engagent à œuvrer pour le bien de tous, sans favoritisme, à respecter l'éthique** (en particulier médicale) **et la réglementation concernant la recherche clinique.**

ARTICLE 2 : Protection des données à caractère personnel de l'investigateur

En application des dispositions de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 et de la directive européenne 95/46/CE relative à la protection des données personnelles et à la libre circulation de ces données du 24 octobre 1995, le CEMG s'engage à respecter les règles légales de protection de ce type de données. Elle garantit notamment à l'utilisateur :

- de n'utiliser les données à caractère personnel le concernant que pour les strictes finalités pour lesquelles elles sont collectées, c'est-à-dire le fonctionnement du groupe recherche régional.
- de ne communiquer les données enregistrées qu'après accord de l'investigateur.
- un droit d'accès et de rectification aux données le concernant.
- un droit de retrait du fichier investigateur sur demande adressée à Marc Bayen : marc.bayen@cemg-lille.fr

ARTICLE 3 : Signature de la charte

Chaque investigateur s'engage à retourner un exemplaire de la charte signée au :

Collège des Enseignants de Médecine Générale du Nord Pas de Calais
Faculté de médecine Henri Warembourg
Pôle formation
Département de médecine générale
59045 Lille cedex

Nom et Prénom de l'investigateur :

A

le

Signature de l'investigateur